ANNEXE 5

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

AUTO-MOTO ÉCOLE DJ

1 Rue du Fort

30 129 MANDUEL

ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel du label :

« QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE »

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable à compter du **29 Mai 2022** jusqu'au **29 Mai 2025**

Le préfet du département ou son représentant

DDTM du GARD - SAJSR/DCE
L'adjoint délégué à l'Education Routière
Géraldine PIERRE
Centre Examens Permis de Conduire

Site Internet : www.securite-routiere.gouv.fr